



MAIRIE d'ALTRIPPE

Bulletin Communal

N° 3

Décembre 2014 - Juin 2015



Altrippoises , Altrippois

Aujourd'hui je m'adresse à vous pour vous informer que nous, maires de France subissons de plein fouet les décisions technocratiques prises en haut lieu. Et ces décisions vont à l'encontre de tout bon sens.

D'une part, la loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui vise à la disparition programmée des instances communales et donc de la proximité avec nos administrés. D'autre part la baisse programmée des dotations de l'Etat en trois ans (-10% par an). A cela il convient de rajouter la baisse drastique des subventions octroyées par le Conseil Départemental puisqu'elles passent de 72 millions d'euro à 25 millions !

Investir sera un exercice de plus en plus compliqué !!!

Mais revenons à notre chère commune d'Altrippe.

Telle que nous l'avions annoncé, les travaux relatifs à l'aménagement des trottoirs ont été réalisés. Même si ce fut un peu long, on peut constater que de nombreux habitants empruntent déjà ces nouveaux trottoirs pour leur promenade quotidienne.

Rappelons également que le coût de cet investissement s'est élevé à près de 450 000 €, subventionné à hauteur 51,4% par le Conseil Générale de la Moselle

Le Conseil Municipal est fier de cette réalisation et espère que l'ensemble de la population s'y associe.

Maintenant nous avons à mener notre second chantier qui est celui de l'extension du cimetière, chantier incontournable compte tenu du peu de concessions encore disponibles. Les formalités administratives sont en cours, les ouvriers communaux et les membres du conseil municipal ont démarré les travaux par la coupe des sapins situés sur le futur cimetière. La mise en œuvre des carottages hydrogéologiques vont suivre.

Enfin nous souhaitons la bienvenue au petit Enzo. Malheureusement quatre habitants de notre commune sont partis vers d'autres cieux. Nous garderons d'eux les meilleurs souvenirs.

A toutes et à tous, je souhaite de bonnes vacances, où qu'elles soient, même à Altrippe, et je reste à votre disposition au même titre que mes deux adjoints, Julien Albert et Laurent Schmitt.

Le maire Alain Konieczny

Le Conseil Municipal s'est réuni les 12 janvier 2015 et 28 mars 2015, pour traiter des points suivants :

1. Le Compte Administratif 2014 a été approuvé par le Conseil Municipal. Le Compte de Gestion fait apparaître un résultat excédentaire de 145 261.79 €, soit un excédent de 105 391.37 € pour la section fonctionnement et un excédent de 39 870.42 € pour la section investissements, sachant que certaines factures restaient encore à régler au 31/12/2014 (travaux de voirie).
2. Le budget primitif 2015 a été adopté à l'unanimité et s'établit comme suit :
 - Section de fonctionnement 328 042 €
 - Section d'investissement 459 340 €
3. Les taux des 4 taxes directes locales restent inchangés depuis 2012, à savoir :

Taxes	Commune d'Altrippe	Moyenne Départementale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	21.23 %	22.21 %	23.95 %
Foncier bâti	14.60 %	15.04 %	20.20 %
Foncier non bâti	53.59 %	51.57 %	48.53 %
Cotisation foncière des entreprises	16.13 %	/	25.76 %

4. Agrandissement du cimetière. Pour que l'extension soit possible, il y a lieu de procéder à l'échange de 2 terrains. Le bornage a déjà été effectué et le dossier est en cours d'instruction chez le notaire.
5. Monsieur Christophe BADO est nommé en qualité d'estimateur des dégâts causés par le gibier rouge pour la période du 2 février au 1^{er} février 2024. Il sera chargé d'évaluer les dommages causés aux cultures par le gibier autre que le sanglier.
6. A leur demande et pour leur éviter des fermetures de classes, les communes de Lixing et Vahl-Ebersing rejoignent le SIVOCS', à compter de la rentrée prochaine. Le SIVOCS passera ainsi de 4 à 6 communes, de 140 à 215 élèves.

EVENEMENTS EN IMAGE

Notre doyenne

Le 15 décembre 2014 nous avons honoré notre doyenne pour ses 88 printemps et l'avons trouvée en grande forme. Toujours prête pour de bons conseils sur le tricotage et la broderie



Marie Jeanne ALTMAYER

St Nicolas à la maternelle



St Nicolas est passé avec des cadeaux plein les bras, pour la plus grande joie des enfants qui lui ont dit merci en chantant sa légende. Le père fouettard n'a pas eu à s'activer... Il faut croire que les enfants furent bien sages toute l'année durant.

Rallye des tulipes

Le rallye des tulipes démarra en Italie pour se terminer en Hollande. C'était le 16 mai et Altrippe était sur son itinéraire



Silence... ça pousse



Il n'y a pas d'âge pour s'initier au jardinage. Les jeunes de la classe maternelle se sont regroupés autour d'Anne Rose et Esther pour regarder pousser ce qu'ils ont semé, repiqué avec tant de soins.

Travaux sur la voirie

Après les intempéries de l'hiver, les travaux ont repris et la partie des travaux en attente fut quand même engagée.



De plus, la rue principale sans trottoir en direction de Hellimer, en est pourvue désormais.

A noter que la commune s'est dotée de 2 radars pédagogiques.

TARIFS DE LOCATION - SALLE DU FOYER

POUR LES HABITANTS DU VILLAGE :

W.E	150 €
En semaine	60 €

POUR LES PERSONNES EXTERIEURES AU VILLAGE

W.E	300 €
En semaine	100 €

ASSOCIATIONS LOCALES

W.E	60 €
En semaine	30 €

Gratuité pour la tenue des assemblées générales

REMARQUES

La location du W.E commence le samedi 8h jusqu'au lundi 8h

La location au tarif semaine commence le lundi 8h au samedi 8h inclus.

SITUATIONS PARTICULIERES

- Location de W.E. sans occupation du vendredi, les clés peuvent être remises au locataire le vendredi dans l'après-midi (à convenir avec le responsable).
- Location du vendredi si occupation le W.E. remise en état avec restitution des clés pour le samedi matin 8h.
- Location des autres jours de la semaine avec occupation le jour suivant, restitution des clefs et remise en état pour le lendemain 8h.
- Location sans occupation le jour avant ni le jour après, remise et restitution des clés à convenir avec le responsable.

**TOUTE UTILISATION DE LA SALLE DOIT ETRE SUIVIE
IMPERATIVEMENT
DE LA REMISE EN ETAT DE PROPRETE ET DE RANGEMENT.**

ETAT CIVIL

Nous ont quitté



KLAM Théophile le 3 avril 2015



Mme KIEFFER Gabrielle le 29 avril 2015



MOLTER André le 13 mai 2015



SCHANG Eugène le 16 mai 2015

Il nous a montré sa petite frimousse



Enzo BOOS né le 25 mars 2015

FUTUR PROJET

Création et aménagement d'une aire de jeux. Des devis de sociétés ont été remis en mairie. Un dossier de demande de subvention a également été instruit auprès de la Région, subvention qui nous a été accordée au titre de la réserve parlementaire.

Mais la commune doit acquérir un terrain, qui pour l'instant, appartient au Conseil de Fabrique de la Paroisse d'Altrippe. Dès que ce dernier aura fait le nécessaire pour la cession de cette parcelle, les travaux pourront commencer.

